

LILLE

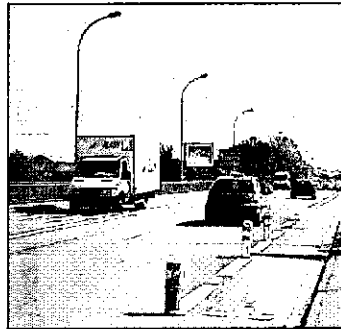
RÉACTION

L'Association droit au vélo plébiscite le nouveau pont de Tournai

Le 25 juillet, nous évoquions la controverse liée aux nouvelles pistes cyclables aménagées sur le pont de Tournai à Fives. L'Association droit au vélo (ADAV) se félicite de cet aménagement, qu'elle justifie chiffres à l'appui.

L'ADAV rappelle d'abord un accident survenu en mars 2003 sur le pont de Tournai, qui impliquait une voiture et un vélo. Le cycliste blessé ce jour-là, en lien avec l'association, aurait constaté que « depuis l'aménagement du pont, la vitesse des voitures a nettement baissé (...). Certains automobilistes roulaient auparavant à 80 km/h ! ».

Pour des raisons de sécurité liées à cet accident, l'ADAV rappelle



Deux pistes cyclables sont apparues en début d'été à Fives.

qu'elle avait entrepris « d'alerter les pouvoirs publics pour ne pas voir ce genre de drame se reproduire (...). Suite à diverses tergiversations, il faudra malheureusement attendre plus de deux ans pour que le chantier débute ».

Au-delà, l'ADAV répond aux arguments avancés par certains de

nos lecteurs, résolument contre l'aménagement du pont : « Pour contredire l'affirmation de certains automobilistes selon lesquels les cyclistes seraient une vingtaine seulement à emprunter ce pont quotidiennement, l'ADAV a effectué des comptages le lundi 17 juillet, de 17 h à 18 h, et le jeudi 27 juillet, de 7 h 50 à 8 h 50. Le premier relevé a indiqué 27 cyclistes en direction de Lille et 32 vers Fives. Pour le deuxième : 18 vers Lille et 23 dans l'autre sens. »

Conclusion de l'association : « Ce point de passage obligé entre Lille, Fives et Hellemmes est sécurisé. Cet aménagement concourt à faciliter les déplacements à vélo internes à Lille et contribue à offrir une alternative au tout-voiture. Parallèlement, les liaisons avec Lezennes et Villeneuve-d'Ascq sont favorisées. » ■